Image not found or type unknown

Liquidation judiciaire de l'entreprise

Par **mabiche64**, le **04/06/2016** à **23:54**

bonjour,
j'ai connu mon mari en 2011,2 ans après la création de son entreprise.
cette année, suite aux intempéries, il a déposer le bilan.
il est en LJ. le véhicule professionnel qu'il avait est récupéré par le commissaire priseur pour la vente aux enchères.
le véhicule que moi j'utilisais, il était obligé de le reprendre pour se rendre à son travail. puisque c'est lui qui l'avait acheté.
Actuellement, je n'ai pas de voiture.
je travaille depuis le mois de mars, je suis allée demander à mon banquier si il peut me preter de l'argent pour que j'achète une voiture, il me dit que ce n'est pas possible puisque mon mari est en LJ. je ne fais pas partie de son entreprise, je suis obligée de faire du covoiturage qui me font arriver tout le temps en retard. là mon employeur ne supporte plus mes retards au travail et m'a donné un avertissement. je sens que si je ne trouve pas une voiture, je vais perdre ce travail. çà me fait de la peine.
je voulais écrire à la banque de France pour poser mon problème. dites mois si çà va marcher ou pas.
merci pour la reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés